

→ La jeunesse invite les politiques à son Assemblée Nationale

Le 31 mars 2007, la Bellevilloise (19 rue Boyer, Paris 20), accueille l'Assemblée Nationale de la Jeunesse. 577 jeunes de toute la France viennent y présenter et discuter un texte de loi-cadre pour la jeunesse, élaboré tout au long de l'année dans le cadre des Assises pour la Jeunesse initiées par la Fédération Léo Lagrange. Les politiques sont invités à venir les écouter et à débattre avec eux.

L'Assemblée Nationale de la Jeunesse : une envie de se faire entendre

L'objectif de cet événement pour tous les jeunes participants, issus de rassemblements locaux (les AJ !), est de démontrer que la jeunesse, souvent caricaturée, peut être force de propositions. La preuve en est avec le texte de loi-cadre pour la jeunesse qu'ils désirent présenter à cette occasion.

L'après-midi d'échanges, qui débutera à 13h30, sera organisé autour de cinq thématiques issues du projet de loi-cadre : « Créer des conditions de l'autonomie », « Une grande réforme de l'orientation », « Permettre aux jeunes de devenir des citoyens engagés », « Une politique de santé efficace et pertinente » et « Une justice plus adaptée aux mineurs ». Les jeunes introduiront chaque séquence par un « exposé des motifs » du texte de loi-cadre, qui sera multiforme : prise de parole, danse, slam... Les partenaires des AJ ! (organisations de jeunesse associatives, syndicales et mutualistes) pourront proposer des amendements au texte. Un débat ainsi qu'un vote suivront.

Pour chaque thème abordé, une personnalité politique (représentant un parti candidat aux élections présidentielles) viendra écouter les propositions des jeunes et exposer la place que ces dernières occupent dans son programme. Elle échangera ensuite avec la salle.

Le point d'orgue d'un long processus

La dynamique des Assises pour la Jeunesse (AJ !) a été lancée il y a plus d'un an déjà. Le but : ouvrir un espace de parole suffisamment inédit pour que des jeunes qui ne sont pas a priori engagés ou qui ont tendance à s'auto-exclure de la sphère politique puissent exprimer leurs attentes et se faire entendre.

« Que ferais-je si j'étais Président ? » : voilà la question à laquelle les jeunes étaient invités à répondre tout au long de l'année 2006 en organisant eux-mêmes des rencontres locales.

A partir de leurs réponses, aux formes aussi variées que le débat, la musique, les murs d'expression, les vidéo-trottoirs ou les vidéo-matons, ont été formulées des propositions fortes pour une politique jeunesse renouvelée, regroupées en dix thématiques et synthétisées en un texte de 25 pages.

A l'initiative de la Fédération Léo Lagrange, la démarche est soutenue par : le MRJC, la JOC, la LMDE, l'UNEF, l'UNL, UNSA Jeunes, Actenses, la FCPE et la FUAJ. La Maif, la Mecen et la Mairie de Paris sont également partenaires.

De nombreux élus ont signé l'Appel à des Assises pour la Jeunesse lancé dès novembre 2005.

Des propositions fortes pour la jeunesse

Parmi les propositions du texte de loi-cadre : multiplication des testings pour lutter contre les discriminations, création d'une maison de vie citoyenne de la jeunesse permettant un suivi individuel des jeunes de 15 à 30 ans, application plus stricte de la loi SRU obligeant les communes à avoir 20 % de logements sociaux, sensibilisation des jeunes au fonctionnement des médias à travers les programmes scolaires, mise en place d'un service universel d'autonomie permettant l'engagement de tous les jeunes... Des problématiques fortes sur lesquels les politiques seront invités à se positionner.